

PROJET AGRIVOLTAÏQUE DU LOING

Communes de Saint-Privé, Saint-Martin-des-Champs, Saint-Fargeau

ÉDITO

Nous sommes heureux de nous présenter à vous pour entamer ensemble une démarche de concertation autour d'un projet agrivoltaïque sur Saint-Privé, Saint-Martin-des-Champs et Saint-Fargeau. **Valeco** est une entreprise française, qui développe des projets photovoltaïques, agrivoltaïques et éoliens sur l'ensemble du territoire national. Nous avons à cœur de travailler avec les acteurs locaux, élus et habitants, pour intégrer au mieux nos projets dans de véritables projets de territoire.

Le projet agrivoltaïque sur votre territoire a émergé à l'automne 2022, et est désormais dans une phase active d'études. Vous en trouverez les grandes lignes en page suivante. L'équipe qui est en charge du projet est implantée à Dijon depuis plusieurs années, privilégiant les projets locaux.

Dans le cadre du développement de ce projet, nous lançons en cet automne 2024 une démarche de concertation. Élus ou habitants, nous prévoyons des moments et outils réguliers pour vous permettre de vous informer et partager vos questions et avis sur notre projet ! A cet effet, nous organisons **deux forums participatifs en septembre**. Ils seront l'occasion de vous informer sur le projet et de consulter les résultats des études menées, mais aussi d'échanger avec le développeur et faire remonter vos avis, doutes et interrogations sur ce projet.

En attendant notre première rencontre, nous vous souhaitons une agréable lecture de cette première lettre d'information.

Léo FOSTER
Chef de projet solaire



INVITATION

Vous êtes conviés aux premiers évènements de concertation

Forum participatif n°1

Mardi 24 septembre

De 18h à 20h

À l'espace culturel Henri-Harpignies
de Saint-Privé



Forum participatif n°2

Mercredi 25 septembre

De 18h à 20h

À la salle multi-activité de Saint-
Martin-des-Champs

C'est un format portes ouvertes, venez et repartez quand vous le souhaitez !

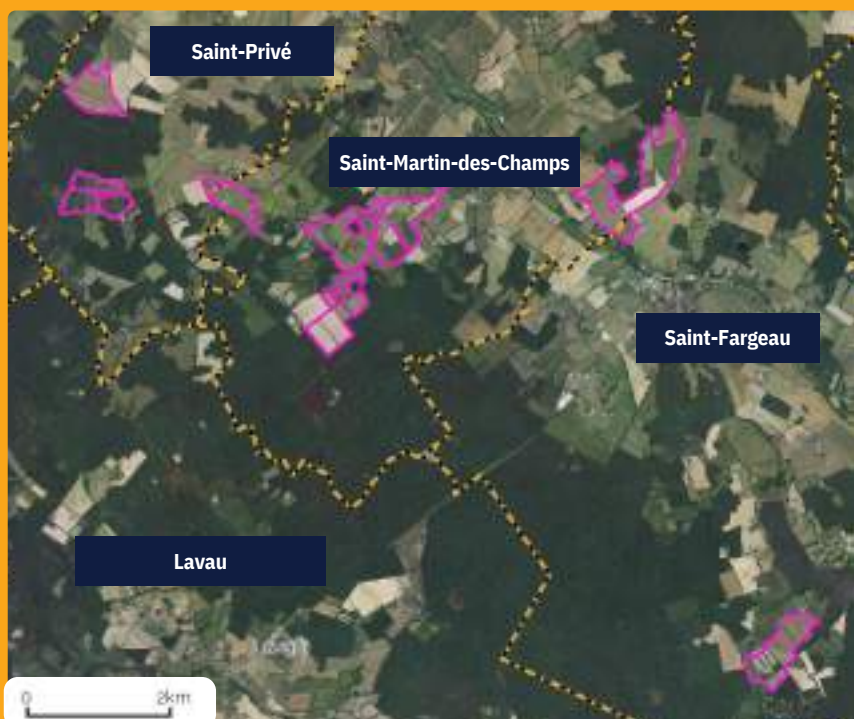


Retrouvez l'ensemble du projet
et de la concertation sur le site du projet
<https://projet-agrivoltaique-du-loing.fr>

PROJET AGRIVOLTAÏQUE DU LOING

Communes de Saint-Privé, Saint-Martin-des-Champs, Saint-Fargeau

Carte de l'emplacement des projets



Les caractéristiques du projet agrivoltaïque



400 ha de zone d'étude
Toute la zone ne pourra pas être exploitée, rendez-vous en page 4 pour en savoir plus !



Entre 180 000 et 240 000 MWh
soit **80 000 à 100 000 foyers / an alimentés**



200 MWc puissance totale envisagée



5 232 tonnes de CO² évitées / an

LE CALENDRIER DU PROJET

Automne 2022

Identification du site et prise de contact avec les propriétaires et les exploitants agricoles

Mars 2024

Cadrage de la démarche de concertation avec les élus et agriculteurs

Septembre 2024

Présentation du projet à la population

Enquête publique
Décision du préfet

Mai 2024

Avancement des états initiaux environnementaux

Décembre 2024

Réception des états initiaux

2022

2023

2024

2025

2026

2027

Janvier 2023

1^{ère} rencontre avec les élus locaux

Avril 2023

Lancement des études techniques et environnementales (12 mois)
Extension du projet - études sur le nouveau périmètre en novembre 2023

Mars 2025

Validation d'un dimensionnement final

Juin 2025

Dépôt des demandes d'autorisations
Instruction du dossier

Mise en service prévisionnelle



PROJET AGRIVOLTAÏQUE DU LOING

Communes de Saint-Privé,
Saint-Martin-des-Champs, Saint-Fargeau

LA DÉMARCHE DE CONCERTATION

Valeco porte la collaboration avec les territoires dans ses valeurs principales. C'est en écoutant les besoins, les attentes et les idées des habitants et des élus que l'on crée un projet de qualité, bénéfique au territoire autant qu'à l'environnement. C'est pour cela que Valeco choisit d'entamer une démarche de concertation avant même la fin des études et le dépôt du projet.

Les deux forums participatifs sont organisés pour vous rencontrer et échanger sur le projet, nous vous y attendons nombreux !

Forum participatif n°1

Mardi 24 septembre

De 18h à 20h

À l'espace culturel Henri-Harpignies
de Saint-Privé



Forum participatif n°2

Mercredi 25 septembre

De 18h à 20h

À la salle multi-activité de
Saint-Martin-des-Champs

C'est un format portes ouvertes, venez et repartez quand vous le souhaitez !

Le programme

Découvrez

Le projet en détails et les études :
écologiques, paysagères et
agricoles.

Participez

Vos avis, questions, remarques et
interrogations sont les bienvenues !

Rencontrez

Les développeurs seront présents
pour échanger sur le projet,
l'agrivoltaïsme et la transition
énergétique.

Au cours de cette démarche de concertation, vous allez pouvoir :

- Vous informer sur le projet et y contribuer, par des événements dédiés ;
- Suivre toute la démarche, les actualités du projet et poser vos questions en ligne via **le fil de discussion en ligne** du site Internet dédié au projet.



Vous avez des questions sur le projet agrivoltaïque ?

N'hésitez pas à envoyer un e-mail
ou écrire à l'adresse suivante :
Léo FOSTER
leofoster@groupevaleco.com



Retrouvez le site
Internet du projet ici !

<https://projet-agrivoltaique-du-loing.fr>





PROJET AGRIVOLTAÏQUE DU LOING

Communes de Saint-Privé,
Saint-Martin-des-Champs, Saint-Fargeau

L'agrivoltaïsme, qu'est ce que c'est ?

Qu'est ce que l'agrivoltaïsme ?

L'agrivoltaïsme consiste à combiner agriculture et production d'énergie solaire sur une même surface, en installant des panneaux solaires au-dessus ou à proximité des cultures ou des pâturages.

Tout en préservant l'agriculture et en améliorant le bien-être animal, l'agrivoltaïsme est un véritable outil de résilience agricole et économique pour une exploitation.

Cela diversifie et pérennise les exploitations agricoles, générant des revenus complémentaires pour soutenir la transition et faciliter l'installation des jeunes agriculteurs.

Quelle différence entre l'agrivoltaïsme et le photovoltaïque au sol ?

L'agrivoltaïsme se distingue du photovoltaïque au sol par son intégration obligatoire avec des activités agricoles sous ou entre les panneaux solaires. La société Valeco a à cœur de répondre aux contraintes spécifiques de chaque activité agricole en concevant des projets concertés et une configuration adaptée. Cela peut inclure des techniques telles que la surélévation des tables de panneaux, le choix d'une technologie appropriée à l'activité agricole en place, l'espacement des rangées de panneaux, ainsi que d'autres aménagements spécifiques pour maximiser les avantages agricoles.

Pour en savoir plus sur l'agrivoltaïsme, Valeco vous explique tout dans une vidéo ! Rendez-vous sur :

<https://www.groupevaleco.com/nos-savoir-faire/lagrivoltaisme/>

Si vous avez encore des questions, ajoutez les sur le fil de discussion du site Internet : <https://projet-agrivoltaïque-du-loing.fr>



Si les études sont menées sur 400 hectares, la zone d'implantation des panneaux sera plus restreinte. En effet, elle prendra en compte les contraintes du site et l'éloignement des habitations.

De cette zone d'étude, seuls 40% maximum seront couverts par des panneaux, comme le prévoit la loi. Cela est dû à l'espacement de 7 mètres entre les rangées de modules et de 11 mètres de pieux à pieux (données estimatives), nécessaire au pâturage au pied des panneaux.

Le saviez-vous ?

Quels sont les bénéfices de cette énergie pour le territoire ?

En plus de rendre le territoire acteur de la transition énergétique et écologique, l'agrivoltaïsme permet de développer ou maintenir une activité agricole parfois en difficulté, en y apportant les avantages liés aux panneaux : la protection des cultures contre des intempéries, et des variations climatiques (gel, grêle et sécheresse), ainsi qu'offrant un abri pour les animaux d'élevage ; le soutien économique à la valorisation du foncier agricole ; le travail commun du territoire autour de projets agricoles locaux et profitant à tous.



Contact

Vous avez des questions sur le projet agrivoltaïque ?

N'hésitez pas à envoyer un e-mail ou écrire à l'adresse suivante :

Léo FOSTER - leofoster@groupevaleco.com

Valeco - 8e Rue Jeanne Barret, 21000 Dijon

